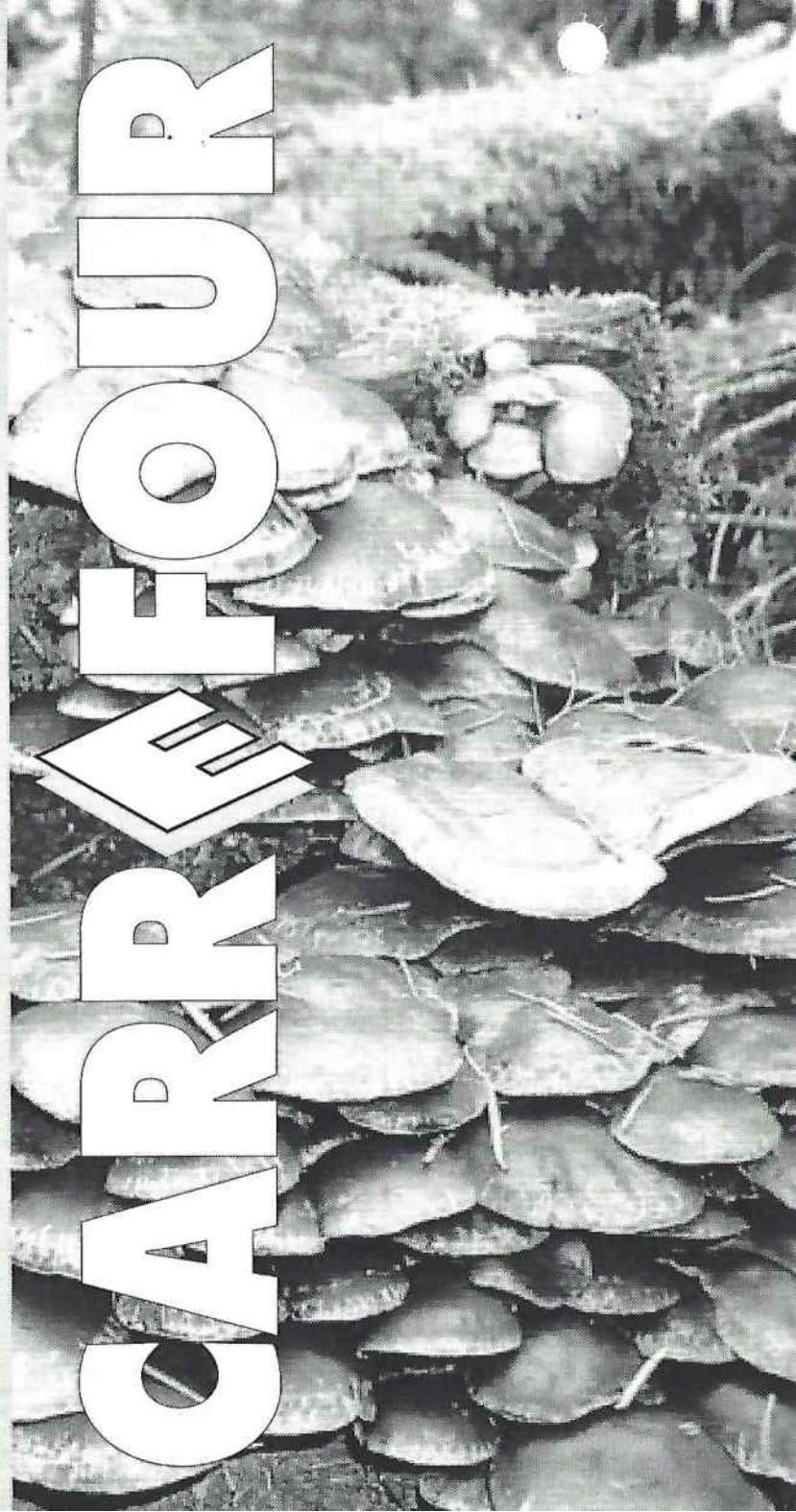


Edimac 2003

Carrefour N° 19, octobre 2003



CARR FOUR



Bulletin de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy

Coordonnateur :

Fernand VILLEMURE

Correction de texte :

Pierrette BOIVIN

Sommaire :

Le mot des coprésidents	1
par Louis DESCHAMBAULT et Roland LEGENDRE	
Procès-verbal de l'assemblée annuelle 2003	3
par Louise CHICOYNE	
Annexe 1 par L. DESCHAMBAULT	6
Annexe 2 par R. GAGNON	8
Annexe 3 par R. GAGNON	9
Annexe 4 par L. DESCHAMBAULT	9
Annexe 5 par L. DESCHAMBAULT	10
Intervention de F. V. au sujet de l'Alliance	11
par Fernand VILLEMURE	
Les énigmes de Gilles	13
par Gilles OUELLET	
La Foire du livre	13
par André PAQUET	
La non-entrée 2003	14
par Fernand VILLEMURE	
Entrevue avec M. Cyrille-A. Deshaies	16
par Claude POULIN	
Annonces et rappels	20
par Fernand VILLEMURE	

Conception graphique :

Robert MUCKLE

Mise en page :

Robert MUCKLE

Impression :

Les Copies de la Capitale, sur Xerox Docutech

Les textes publiés n'engagent que leur auteur et non
quelque autre responsable de l'Association.

MOT DES COPRÉSIDENTS

par Roland LEGENDRE et Louis
DESCHAMBAULT

À l'assemblée générale de mai dernier, un nouveau conseil d'administration a été élu. Roland Legendre et Louis Deschambault ont accepté d'agir comme coprésidents, Lucie Robertson comme secrétaire, Rodrigue Gagnon comme trésorier, Fernand Villemure comme conseiller et responsable du Carrefour et Alberte Arsenault comme conseillère et responsable de la chaîne téléphonique.

Les principales activités organisées cette année sont le party de la non-entrée le 3 septembre, la visite de l'Assemblée nationale le 22 septembre, la visite à l'île d'Orléans le 1er octobre de la future fromagerie de notre confrère Jocelyn Labbé, de la maison Drouin, la cueillette de pommes, le dîner à l'auberge *Sur les pendants*, la dégustation au vignoble *L'Isle de Bacchus*. Nous continuons les déjeuners mensuels, le deuxième jeudi de chaque mois, les prochains ayant lieu le 9 octobre, le 13 novembre et le 11 décembre, toujours au restaurant Pacini des 4Bourgeois ; nous reprenons aussi la Foire du livre les 22 et 23 octobre au cégep. Le cocktail de Noël est maintenu. Nous cherchons une cabane à sucre sympathique et avons pris contact avec l'Aquarium pour une éventuelle visite.

Le Cégep de Sainte-Foy a un nouveau

directeur général, monsieur Jacques Juneau, que nous espérons rencontrer sous peu. Madame Carole Lavoie a accepté le poste de directrice des études.

Nous sommes actuellement plus de 110 membres, ce qui est remarquable.

Parmi les dossiers qui nous intéressent, la question de l'indexation et de notre présence comme personnes retraitées aux tables des caisses de retraite sera notre priorité. L'Alliance des associations de retraités dont nous sommes membre, a tenu son assemblée générale en mai dernier. Outre l'adoption des nouveaux statuts et règlements, les affaires courantes (budget, élections, ...) l'Alliance a décidé de rencontrer M. Claude Béchar, ministre de l'emploi, de la solidarité sociale et de la Famille, et Madame Julie Boulet, députée de Lavolette. La rencontre avec monsieur Béchar a eu lieu le 25 juin dernier et les demandes de l'Alliance lui ont été remises. Monsieur Béchar reconnaît les engagements pris par les libéraux qui s'étaient vivement opposés à l'adoption de la loi 102. De plus, il a donné l'assurance à l'Alliance qu'elle sera consultée dans la préparation de l'avant-projet de loi qui pourrait être déposé à l'automne, sur le rôle que vont jouer les retraités dans la gestion des caisses de retraite et des surplus accumulés des régimes privés et publics. Enfin, l'Alliance a organisé l'**opération**

33, qui consiste à sensibiliser les nou-

veaux députés libéraux aux demandes faites.

Comme vous pouvez le constater, votre conseil d'administration est actif et veut prendre tous les moyens pour atteindre les objectifs de notre Association. Nous som-

mes ouverts à recevoir vos commentaires, suggestions, impressions, doléances... ■

Roland Legendre, 653-7470

Louis Deschambault, 653-4207



De gauche à droite assis, Fernand Villemure et Rodrigue Gagnon, puis debout, Bill Donnelly, Lucie Robertson, Louis Deschambault, Alberte Arsenault et Roland Legendre.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU MERCREDI 14 MAI 2003

Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy

Procès-verbal de l'assemblée générale tenue sous la présidence de Monsieur Louis Deschambault, le mercredi 14 mai 2003 à 10 heures à la Salle Albert-Rousseau, Salon Gustave-Tardif.

Étaient présents :

les membres du conseil d'administration :

Louis Deschambault, président
Bill Donnelly, vice-président
Rodrigue Gagnon, trésorier
Fernand Villemure, administrateur
Alberte Arsenault, administratrice

Les membres présents :

Arsenault, Alberte	Guy, Paul
Bernier, Roland	Labbé, Jocelyn
Blouin, Pierre-Paul	Landry, Monique
Boivin, Pierrette	Landry, Pierre L.
Bouchard, Bibiane	Legendre, Roland
Bouchard, Guy	Lemire, Guy
Briand, Josette	L'Heureux, Raymond
Chicoyne, Louise	Marchand, Maurice
Courchênes, Jacques	Paquet, André
Crête, Roland	Poulin, Claude
Deschambault, Louis	Robertson, Lucie
Deshaies, Cyrille	Roy, Roland
Deshaies, Gabrielle	Saïto, Denise
Deslauriers, Roger	Solasse, Geneviève
Donnelly, Bill	Tremblay, Aline
Francoeur, Renée	Valois, Bertrand
Gagnon, Rodrigue	Villemure, Fernand

Ordre du Jour

1. Mot de bienvenue.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2002.
4. Adoption du rapport annuel du conseil d'administration.
5. Aspects financiers.
 - 5.1 Adoption des états financiers 2002-2003.
 - 5.2 Adoption des prévisions budgétaires 2003-2004.
6. Plan d'action 2003-2004.
7. Varia.
 - 7.1 Nouveaux membres
 - 7.2 Remerciements
 - 7.3 Alliance des associations de retraités.
 - 7.3.1 Membership
 - 7.3.2 État de la situation sur la problématique des surplus de caisses de retraite, de l'indexation, de nos droits comme personnes retraitées, etc...
8. Élections : 3 postes à combler pour un mandat de deux ans
1 poste à combler pour un mandat de un an.
9. Levée de l'assemblée

1. Mot de bienvenue

Monsieur Louis Deschambault souhaite la bienvenue aux membres présents et lit l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur une proposition de monsieur Roland Bernier, appuyée par madame Josette Briand.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2002.

L'adoption en est proposée par monsieur Raymond L'Heureux, appuyé par monsieur Roland Roy.

4. Adoption du rapport annuel du conseil d'administration

Louis Deschambault fait la lecture des actions réalisées au cours du mandat. Le rapport est adopté à l'unanimité. *Voir annexe 1.*

5. Aspects financiers

5.1 Adoption des états financiers 2002-2003

Monsieur Rodrigue Gagnon, trésorier, fait la présentation du bilan pour la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003.

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Bélanger, appuyé par monsieur Roland Crête que le bilan présenté par monsieur Gagnon soit adopté. *Voir annexe 2.*

5.2 Adoption des prévisions budgétaires 2003-2004

Monsieur Gagnon présente aux membres présents, les prévisions pour la prochaine année.

Il est proposé par madame Renée Fran-

œur, appuyée par monsieur Roland Bernier que les prévisions soient adoptées comme présentées. *Voir annexe 3.*

6. Plan d'action 2003-2004

Les membres présents sont invités par le président à donner leur avis sur des activités proposées et/ou susceptibles de les intéresser.

Monsieur Claude Poulin propose que l'assemblée adopte le plan d'action ; il a l'appui de monsieur Roger Deslauriers. *Voir annexe 4.*

7. Varia

7.1 Nouveaux membres

Monsieur Louis Deschambault annonce qu'il y aura 17 nouveaux retraités qui seront peut-être des nouveaux membres de notre association.

7.2 Remerciements

Monsieur Deschambault remercie toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la bonne marche de notre association.

Pour sa part, monsieur Bill Donnelly fait des remerciements très sentis à Louis Deschambault pour sa contribution exceptionnelle à l'Association des personnes retraitées de notre cégep. *Voir annexe 5.*

7.3 Alliance des associations de retraités

7.3.1 Membership

Cette association regroupe plus de 125,000 membres. Il est donc tout indiqué que nous demeurions membre de la dite association.

7.3.2 État de la situation sur

la problématique des surplus de caisses de retraite, de l'indexation, de nos droits comme personnes retraitées, etc...

Messieurs Louis Deschambault, Rodrigue Gagnon et Fernand Villemure font état des démarches qu'ils ont faites et des échanges de lettres.

8. Élections

Le président, monsieur Louis Deschambault, informe l'assemblée qu'il y a trois (3) postes à combler pour deux ans, et un (1) poste à combler pour un mandat de un an.

Des propositions fusent de la salle. En fin de compte, il est convenu que :

Madame Alberte Arsenault accepte un mandat de deux ans.

Monsieur Fernand Villemure pour un mandat de deux ans.

Monsieur Roland Legendre pour un mandat de un an.

Madame Lucie Robertson pour un mandat de deux ans.

Messieurs Louis Deschambault et Rodrigue Gagnon continuent leur mandat tel que prévu. Une réunion prochaine du conseil d'administration déterminera les postes que ces personnes vont occuper.

9. Levée de l'assemblée

Monsieur Guy Bouchard propose la levée de l'assemblée. ■

Louis Deschambault, président
Louissette Chicoyne, secrétaire.

ANNEXE 1

ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

RAPPORT ANNUEL 2002-2003

1) Donner suite aux recommandations de l'Assemblée générale :

1.1 : Nous avons augmenté la cotisation de 10 à 15 dollars.

1.2 : Nous avons envoyé la proposition sur la question de l'indexation et de nos droits.

Nous en reparlerons au point 7.3.2 de l'ordre du jour.

2) Faire paraître 4 publications de *Carrefour* : Cela a été fait avec une excellente qualité.

3) Trouver des activités pour les membres :

3.1 : cabane à sucre : activité très bien réussie.

3.2 : cueillette de pommes / Goéliche / Parc naval : activité très bien réussie.

3.3 : suggestion : excursion à Grosse-Île : activité reportée.

3.4 : party de la non-rentree : activité très bien réussie.

3.5 : atelier sur l'aquarelle donné par Renée Francœur ; 2 membres ont participé.

3.6 : visite de l'assemblée nationale : planifiée mais n'a pas eu lieu.

4) Participer au comité paritaire ; (rencontre Cégep-notre association) : aucune rencontre.

5) Établir des contacts avec les représentants des différents groupes de personnel du Cégep : nous abandonnons cet objectif.

6) Optimiser l'occupation et l'utilisation des locaux : nous avons un nouveau local pour entreposer les livres.

7) Organiser notre participation au party de Noël du Cégep et offrir un cocktail aux membres : activités très bien réussies.

8) Continuer les déjeuners mensuels : excellente participation.

9) Appliquer nos différentes politiques : accueil, stages, condoléances, félicitations, ... : oui

10) Informer les membres par répond sur les activités au Cégep : Ceci a été fait mais abandonné car trop d'énergies investies et une cote d'écoute trop faible.

11) Stimuler l'adhésion à l'Association : nous avons fait le suivi, de la relance et l'accueil des nouveaux membres. Nous sommes actuellement 131 sur 136 personnes intéressées.

12) Continuer la préparation de la prochaine « foire du livre » : Le coordonnateur y voit.

13) Accomplir les différentes tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'Association : rien de spécial à signaler. Nous avons tenu six réunions du CA.

14) Répondre aux demandes des membres et des instances : rien de spécial à signaler !

15) Inscrire notre association dans le site web du Cégep : ceci a été fait.

16) Suivre les principaux dossiers : indexation, surplus des caisses de retraite, Alliance, etc. nous en parlerons au point 7.3 de l'ordre du jour.

17) Offrir un Mérite étudiant : ceci a été fait.

18) Tenter d'établir des rapports avec d'autres associations analogues à la nôtre : aucun investissement en ce sens, nos énergies étant plutôt canalisées vers l'Alliance (2 réunions) et l'A.Q.R.P.

19) Faire un don à « COUP DE POUCE » (fonds de dépannage à des étudiants en difficulté financière) : ceci a été fait.

20) Nous avons établi qu'à partir d'aujourd'hui, les nouveaux membres payeront la moitié de la cotisation annuelle, alors qu'auparavant c'était gratuit.



ANNEXE 2

ÉTAT DES RÉSULTATS ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

	RÉEL 2002-2003	PRÉVISIONS 2003-2004
Revenus		
Cotisations	1 080,00 \$	1 750 \$
Assemblée générale annuelle	320,00 \$	350 \$
Activités des membres	2 153,00 \$	1 500 \$
Foire du livre	900,00 \$	900 \$
	4 453,00 \$	4 500 \$
 Dépenses		
<i>Carrefour</i> *impression et distr.	978,31\$	950 \$
Photocopies, timbres, etc	26,64 \$	100 \$
Assemblée générale annuelle	723,52 \$	650 \$
Réceptions	68,00 \$	100 \$
Fonctionnement du c.a.	112,33 \$	100 \$
Activités des membres	2 046,18 \$	1 500 \$
Cotisations	100,00 \$	125 \$
Honoraires et divers	44,51 \$	75 \$
Mérite étudiant (Fondation du Cégep)	200,00 \$	200 \$
Subvention à « Coup de pouce »	100,00 \$	100 \$
Subvention à Fondation Hormisdas Gélinas	100 \$	
Frais de déplacement et de représentation	82,86 \$	500 \$
	4 482,35 \$	4 500 \$
Excédent des revenus (des dépenses)	(29,35) \$	0 \$

Rodrigue Gagnon, trésorier.
le 5 mai 20 03

ANNEXE 3

BILAN DE L'ASSOCIATION AU 31 MARS 2003

ACTIF		
Petite caisse		200 \$
Disponibilité au Cégep de Sainte-Foy		2 155 \$
TOTAL		2 355 \$
 PASSIF ET AVOIR DES MEMBRES		
Revenus perçus d'avance		75 \$
Avoir des membres		
Solde au 31 mars 2002	2 309 \$	
Moins: résultats de l'année 02-03	-29 \$	2 280 \$
TOTAL		2 355 \$

ANNEXE 4

ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

PLAN D'ACTION 2003-2004

1) Donner suite aux propositions et recommandations de l'Assemblée générale.

2) Faire paraître au moins 3 publications de Carrefour.

3) Organiser des activités pour les membres :

3.1 : diapositives sur l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

3.2 : Grosse-Île.

3.3 : conférence sur la vie maritime.

3.4 : nous continuons : déjeuners, party

de la non rentrée, cocktail de Noël.

3.5 : suggestions de l'Assemblée.

4) Participer, si nécessaire, au comité paritaire (rencontre Cégep-notre association).

5) Appliquer nos différentes politiques : accueil, stages, félicitations, condoléances.

6) Stimuler l'adhésion à notre association.

7) Préparer et réaliser la foire du livre d'octobre prochain.

8) Accomplir les différentes tâches admi-

nistratives nécessaires au bon fonctionnement de notre association.

9) Répondre aux demandes des membres et des instances.

10) Suivre les principaux dossiers : in-

dexation, surplus, Alliance, loi 111.

11) Offrir un Mérite étudiant.

12) Faire un don à Coup de pouce et à la Fondation Hormisdas Gélinas.

ANNEXE 5

ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

REMERCIEMENTS

D'abord, merci à vous toutes et vous tous qui êtes présents à l'assemblée générale annuelle ;

À Lysiane Arson, pour son travail de qualité comme conseillère et secrétaire. Nous regrettons sa démission. Nous remercions Lucie Robertson, Louise Chicoyne, Fernand Villemure, Rodrigue Gagnon et Louis Deschambault pour leur contribution à la rédaction des procès-verbaux du C.A.

À Alberte Arsenault, pour son rôle de conseillère et l'organisation de la partie de sucre ;

À Bill Donnelly, pour son rôle de vice-président, l'organisation du cocktail de Noël, des aspects matériels de l'assemblée générale et du « party de la non-rentree » et le suivi dans le dossier A.Q.R.P. ;

À Rodrigue Gagnon, pour son rôle de

trésorier et son intérêt à suivre le dossier de l'indexation :

À Fernand Villemure, pour son rôle de conseiller et de coordonnateur de notre bulletin. Il a su maintenir la qualité. Merci aussi pour l'attention qu'il porte aux dossiers de l'indexation et de la loi 111 ;

À Roland Legendre, pour ses tâches : déjeuners, liste des membres, envoi des bulletins, foire du livre, cartes pour le party de Noël, rappels électroniques...

À Robert Muckle, pour sa fidélité à produire, avec qualité, notre *CARREFOUR* ;

À Geneviève Solasse et Bertrand Valois, pour leur aide dans la classification des livres ;

À André Paquet, qui coordonne la FOIRE du LIVRE d'octobre prochain ;

À Geneviève Solasse qui, dans l'ombre, révise les textes de notre bulletin ;

À Jacques Courchesne, pour avoir introduit l'Association dans le site web du Cégep ;

À Pierre Fillion, pour nous avoir ouvert les portes du Parc maritime de Saint-Laurent ;

À Jean-Marc Loiseau, pour l'organisation de la visite de l'A.N., même si elle n'a pas eu lieu ;

À toutes les personnes qui ont écrit dans *CARREFOUR* ;

À Roland Bernier, pour ses rôles d'archiviste et de président des élections ;

À toutes les personnes qui participent aux déjeuners mensuels ;

À toutes les personnes qui sont venues cueillir des pommes, dîner à la Goéliche et visiter le Parc maritime ;

À toutes les personnes qui sont venues à la cabane se sucrer le bec, malgré la pluie

abondante ;

À toutes les personnes qui ont contribué à l'efficacité de la chaîne téléphonique ;

À Jean-Claude Bélanger, pour l'offre faite à nos membres de participer aux activités de ski de fond ;

À Renée Francœur, pour son atelier d'initiation à l'aquarelle ;

À Gervais Michaud et Jean-Claude Deschambault, pour nous avoir représentés au spectacle de Noël ;

Aux autorités du Cégep, pour leur accueil, leur collaboration et aussi pour les locaux, le téléphone et les divers services offerts ;

À Louis Deschambault, pour son rôle de président ;

À toutes les personnes que, malheureusement, nous oublions de mentionner et qui mériteraient des remerciements. ■

INTERVENTION SUR LE SUJET DE L'ALLIANCE

par Fernand VILLEMURE

Après la participation de Louis Deschambault et de Rodrigue Gagnon concernant le sujet de l'Alliance, Fernand Villemure fait un bref résumé de l'abondante correspondance échangée, dans l'intervalle de

mai 2000 à mars 2003, entre, d'une part, les responsables de l'Alliance (surtout Guy Huot et Jean Des Trois Maisons) et, d'autre part, les membres de l'Assemblée nationale, députés ministériels et députés des 2 autres partis, responsables du dossier de

l'indexation (Loi 102 du PQ et Projet de Loi 193 du député libéral François Gautrin). À titre d'aperçu et d'exemple de contenu, Fernand lit une lettre datée du 10 octobre 2000 et adressée « à tous les députés », dans laquelle l'Alliance expose les grandes et principales lignes du problème de l'indexation inadéquate pour les retraités. Puis des extraits d'une autre, celle-là datée du 4 décembre 2000 et signée par F. Gautrin, dans laquelle il est question pour son parti, le parti libéral, de s'engager à trouver une solution à ce problème « quand nous serons appelés à former le prochain gouvernement », annonçait-il prophétiquement...

Ensuite Fernand enchaîne avec un compte rendu de l'exposé fait par André Goulet, président de l'AREQ, membre de l'Alliance, lors de la rencontre du vendredi 21 mars au restaurant le Bifthèque.

Il rappelle l'importance d'un discours fort et consensuel de la part des divers groupes de retraités plutôt que de disperser leurs forces en faisant auprès du gouvernement des demandes multiples et diverses, parfois même déraisonnables, donc non crédibles.

Il rappelle aussi l'importance de faire reconnaître le principe même de l'indexation, lié à une définition claire, simple et moderne de la *pension*, soit un revenu permettant une vie décente qui puisse « rencontrer » le coût de la vie qui, lui, va en augmentant.

Il rappelle ensuite la petite histoire de

l'indexation. À ce sujet, le VIDÉO préparé par l'Alliance expose un très bon historique depuis le début du régime RREGOP en 1973, en passant par la grosse modification de 1982, IPC-3%, entraînant l'appauvrissement réel des retraités pensionnés surtout depuis 1993, jusqu'à la demande actuelle, qu'on souhaite unifier autour de la formule suivante, « la meilleure des deux entre IPC-3% ou 50% de l'IPC », afin de l'acheminer solidairement au gouvernement.

Enfin il rappelle que, pour faire entendre cette demande, étant donné que nous, retraités, n'avons pas de place aux tables de négociation, il faut unifier nos voix, non seulement celles de tous les retraités, mais aussi celles des actuels collègues travailleurs syndiqués, qui ont malheureusement tendance à oublier que leurs acquis, fonds de pension et avantages divers dans les conditions de travail, ont jadis été gagnés par des retraités actuels. Il faut aussi prendre contact avec les politiciens au pouvoir pour leur rappeler leurs engagements et nos besoins.

En terminant il rappelle que le militantisme ne s'est pas arrêté au moment de la retraite et que recruter des membres pour grossir les rangs de l'Alliance ne fera que donner plus de poids à nos revendications. ■

LES ÉNIGMES DE GILLES

par Gilles OUELLET

À nouveau dans le but de vous amuser, je vous propose aujourd'hui une deuxième énigme. D'abord je rappelle l'énoncé de la première, parue dans *Carrefour* n° 18, puis j'en esquisse une solution. Bien sûr, vous pouvez avoir imaginé une solution différente, qui s'avère tout aussi juste. Là-dessus il me fera toujours plaisir de recevoir vos commentaires et vos suggestions. D'ici là, amusez-vous bien !

Solution de l'énigme 1

Rappel de l'énoncé : Depuis que je suis à la retraite, je dispose de tout mon temps. Cela m'a permis, entre autres, de m'intéresser à la généalogie. En remontant le temps pour retrouver mes ancêtres, j'ai notamment appris que ma grand-mère maternelle, Alexina, était née le 15 avril 1889. Quel jour de semaine était-ce ?

Solution : Du 15 avril 1889 au 15 avril 2003 il s'est écoulé 114 années dont 27

sont bissextiles (n'oublions pas que 1900 n'est pas une année bissextile alors que 2000 en est une). À chaque année, le 15 avril avance d'une journée et puisque $114 \text{ années} + 27 = 141$, c'est-à-dire $20 \times 7 \text{ jours} + 1$, on a donc avancé d'une journée en passant de 1889 à 2003. Le 15 avril 2003 étant un mardi, on déduit que le 15 avril 1889 était un *lundi*.

Énigme 2

Au cours de l'été, je me baladais en voiture dans le beau comté de Kamouraska. En jetant un coup d'œil sur l'odomètre, j'observe que le kilométrage indiqué est 154632. Quel beau chiffre ! On y retrouve les premiers chiffres dans le désordre, c'est-à-dire une permutation des chiffres 1 à 6. Bien sûr, un kilomètre plus loin et je n'ai plus ce phénomène. Je me demande alors dans combien de kilomètres je reverrai la prochaine permutation des chiffres 1 à 6. (???) ■

LA FOIRE DU LIVRE

par André PAQUET

Comme vous le savez, la foire du livre aura lieu les 22 et 23 octobre prochains.

À chaque fois, cette activité nécessite des

volontaires pour la préparation de l'événement et la vente des livres.

La veille, soit le 21 octobre, il faudra donner un coup de main aux employés du Cégep pour le transport des boîtes de livres

de la Maison Bruneau au dégagement de l'aile A. Cela se ferait le matin. Il faudrait quelques bons bras pour ça.

Dans la soirée, il faudra faire l'installation des livres et coller des marques de couleurs sur ceux-ci pour indiquer les prix. Il faudrait quelques bras et quelques têtes d'expérience pour faire ce travail.

Les deux jours suivants, ce sera la vente. Il faudrait des personnes volontaires pour les trois périodes de chaque journée soit : le matin, l'après-midi et la soirée.

N'oubliez pas que cette activité est pour

une bonne cause. Portez-vous volontaire avant que quelqu'un ne vous nomme volontaire...

Les volontaires des foires précédentes n'ont eu que des éloges pour cette expérience de bénévolat.

Appelez-moi vite avant que toutes les places ne soient prises !

652 8726 (Il y a un répondeur)

andrepauquet@videotron.ca

Ou bien, communiquez avec un membre de l'exécutif.

LA NON — RENTRÉE 2003, ENSOLEILLÉE



par Fernand VILLEMURE

La non-rentree de 2003 nous aura prouvé, comme si c'était nécessaire, que le ciel est avec nous, même si nos collègues travailleurs ne le sont plus... Il a fait beau, même très beau. Et la température pouvait convenir aux plus capricieux d'entre nous, dont le thermostat est peut-être devenu fragile. Une trentaine de collègues retraités ont parcouru, cette fois sans hâte, le chemin depuis leur résidence jusqu'au cégep Sainte-Foy. Ou presque, puisque la fête se déroulait dans la cour arrière de la Maison Bruneau, au 2396 Chemin Ste-Foy. Mets principal au menu ? Bavarder amicalement, jaser, causer, échanger quoi ! avec des collègues retraités, mais pas nécessairement du même département ou de la même unité de travail. Mets d'accompagnement ? Boisson rafraîchissante en attendant de déguster un bon épi de maïs frais mais chaud, cuit

sous la supervision de votre serviteur, ou encore un des fameux hot-dogs cuits sous la supervision de notre sympathique BBQ Chef, Bill Donnelly.

L'atmosphère agréable et détendue de ces rencontres incite les collègues à y participer, d'une année à l'autre. Au gré des rencontres fortuites on apprend des nouvelles de chacun et aussi de leurs proches, dont parfois on n'a jamais auparavant entendu parler... Non encadrées par l'aspect professionnel, ces rencontres permettent à certains collègues de mieux laisser voir toute la richesse et la diversité de leur personnalité. Souvent donc, de très belles découvertes !

À ceux qui regretteraient d'avoir **manqué ça**, l'invitation est déjà lancée pour l'an prochain. Quant à ceux qui y ont participé, il est probable qu'ils y reviendront, comme le temps ensoleillé. ■



ENTREVUE AVEC M. CYRILLE-A DESHAIES (SUITE)

par Claude POULIN

Donc vous entrez au juvénat pour réaliser vos deux rêves : vous instruire et devenir un saint...

Q. Il a été convenu que nous n'allions pas aller dans le détail de votre parcours durant quarante ans que vous avez passés à œuvrer au sein de votre communauté ; pourriez-vous toutefois me résumer sommairement les étapes les plus significatives de cette période de votre vie.

R. J'ai dû accepter toutes sortes de fonctions que mes supérieurs m'ont proposées durant toutes ces années. Mais le plus grand bonheur pour moi fut l'enseignement et la recherche pédagogique. Durant les années 1935 à 1943 où j'ai enseigné au scolasticat, j'ai inscrit mon enseignement dans la tradition de l'école active, combinant la recherche et l'usage de la bibliothèque. Des cours par correspondance offerts grâce à un service postal adéquat permettaient de mettre la bibliothèque centrale, au service des jeunes frères éloignés de Québec. Ensuite j'ai accepté d'autres postes, tel celui de préfet d'études à l'Académie de Québec, lequel m'a mené au surmenage et à la dépression. J'avais sans doute trop investi d'énergie dans les choses intellectuelles et pas assez dans l'activité physique. J'ai eu besoin d'un cadre qui allait favoriser mon rétablissement que j'ai trouvé dans le

mouvement scout. Mouvement que j'ai contribué à développer et qui m'a permis de refaire ma santé mentale et physique au sein de la nature. Entre-temps, j'ai vaqué à des occupations diverses au sein de ma communauté, jusqu'à mon départ en 1965.

Q. Mais avant de quitter, vous avez contribué avec d'autres à un début de réflexion sur la réforme de l'enseignement collégial, et ce, avant même la création de la fameuse commission Parent. Ce qui incidemment vous a amené à concevoir le projet de l'Académie de Québec à Sainte-Foy. Pouvez-vous nous résumer en quoi a consisté votre collaboration ?

R. D'abord je rappelle que j'ai participé à la commission Lafrenière qui, en 1964, visait à régler le problème des collèges affiliés à la faculté des Arts de l'Université Laval. Pendant que les membres de cette commission délibéraient pour préparer leur rapport, j'en ai moi-même rédigé un pour notre communauté avec une recommandation visant la construction de la nouvelle Académie, à Sainte-Foy. Pendant que tout le monde discourait encore sur ce que devait être le collège idéal, nous avions à bâtir un collège en béton et en briques. J'ai travaillé avec l'architecte Amyot et ses jeunes collaborateurs sur un concept assez novateur. Il consistait à faire rayonner les activités liées à l'enseignement autour d'un axe, un pavillon cen-

tral, **énorme bibliothèque** de quatre étages, autour duquel on allait construire, appuyée, sous forme de contreforts, des ailes pour les classes. Ce concept visait à bien marquer la place des livres et de la recherche dans la nouvelle pédagogie collégiale. Ce projet ambitieux rendit nos concurrents plutôt perplexes, mais reçut l'appui du gouvernement de l'époque. Certains soirs, des jésuites du Collège Garnier venaient, mine basse, faire le tour du chantier pour constater les progrès de cette nouvelle construction qui, en 1967, sera achetée par le ministère de l'Éducation pour devenir l'un des douze premiers C.E.G.E.P.

Q. Revenons à votre rupture avec votre communauté. Pourquoi avoir quitté cette communauté à laquelle vous avez consacré quarante ans de votre vie ?

R. Je me sentais dans une situation de mission accomplie. J'étais devenu avec le temps en profond désaccord avec mes supérieurs sur plusieurs questions. Je me sentais mal à l'aise et coupable. Je ne voyais plus ce que je pouvais apporter à la communauté. Mon désaccord venait du fait que dans les années 60, la situation sociale avait radicalement changé. La situation des religieux, dont la vocation liée à des vœux de charité se concrétisait aussi dans l'enseignement, avait complètement été transformée. La manière dont les autorités affectaient les religieux à des tâches professionnelles, sans toujours tenir compte de leurs compétences, me scandalisait. De plus, avec l'avènement de la syndicalisation, les religieux étaient doré-

navant soumis à de nouvelles règles professionnelles et syndicales, ce qui menait à des situations délicates pour les autorisés. Leur manière d'y faire face, je ne pouvais plus la tolérer. Je me sentais incapable de me dévouer à une entreprise sans issue. Vers la fin, la manière brutale dont on m'a traité en m'écartant de l'assemblée des frères provinciaux m'a convaincu que j'étais devenu *persona non grata* auprès de mes supérieurs. Enfin, le recrutement en régression montrait qu'il n'y avait plus d'avenir dans la communauté et que l'on ne répondait plus à un vrai besoin. Par ailleurs je me sentais capable de poursuivre une carrière professionnelle en dehors de ce cadre. Au total, je dois tout de même dire que j'ai aimé ma communauté comme une épouse. Ma sortie fut une séparation à l'amiable. Pourtant, à cinquante-cinq ans, je devais repartir à zéro. Mon supérieur provincial m'offrait toutefois (une astuce pour me faire réfléchir) de me payer une année d'études. La rencontre que j'ai eue avec le directeur de l'école de pédagogie où je devais m'inscrire, m'a permis de découvrir une autre possibilité. Ce directeur, Maurice Barbeau, m'offrait le poste de provincial (sic) du Pavillon Marie-Victorin, pour un salaire annuel de 12 000\$. J'ai signé et y suis resté jusqu'à ma retraite à soixante-six ans.

Q. Entre-temps vous avez fait un premier mariage. Résumez-moi les circonstances.

R. La première rencontre avec Mlle Aline Pinault a eu lieu lors des fiançailles d'un de mes neveux. Elle était la sœur de

sa future épouse. Nous étions en 1960. Je l'ai fréquentée alors qu'elle était hospitalisée pour maladie grave. Je la prenais en pitié. Elle avait eu des épreuves sérieuses de santé et des mauvaises expériences dans ses rapports avec les garçons. Elle avait trente et un ans, j'en avais 55. Elle me considérait un peu comme son père (le sien avait abusé d'elle). Bref, j'étais un confident, mais attention ! J'étais toujours en communauté. Je considérais que cette communauté était ma première épouse. Mais après avoir jugé cette épouse comme ingrate, sans-cœur, je me suis senti dégagé. Nous nous aimions, nous nous sommes mariés et sommes restés ensemble durant vingt-deux ans. Elle est morte à la maison Michel-Sarrazin, à la suite d'une longue lutte contre le cancer, en 1987.

Q. Au plan professionnel, vous avez aussi travaillé comme conseiller pédagogique pour la CEQ avant de prendre votre retraite définitive en 1972...

R. J'aurais voulu continuer de travailler à temps partiel, car avec onze ans de contribution à un fonds de pension, mon revenu n'était pas très élevé, mais pour des raisons syndicales, ce n'était pas possible. Compte tenu de mes engagements antérieurs (j'avais acheté une maison en 1968 à Charlesbourg), je me suis alors trouvé dans une situation financière très précaire. D'autant plus que ma femme avait elle-même cessé de travailler comme fonctionnaire au ministère de la Justice pour s'occuper de moi qui avais fait une dépression. Donc nous abordions la re-

traite dans une situation matérielle précaire. Mais les choses se sont finalement bien arrangées.

Q. Après la mort de votre première épouse (voire votre deuxième si on tient compte de votre premier engagement!), vous avez rencontré votre épouse actuelle, madame Gabrielle Doyon. Racontez-nous les circonstances.

R. Gabrielle était une amie d'un confrère toujours en communauté, Edmond Gingras. Ils se rencontraient dans le cadre d'activités paroissiales. Gabrielle était veuve depuis quatre ans. Elle était fonctionnaire, sans enfants. Après quelques mois de fréquentations, même si j'étais veuf depuis moins d'un an, nous nous sommes rapidement décidés à nous marier, passant outre aux règles de convenances.

Par la suite, nous nous sommes installés dans la maison de Gabrielle, rue Fournier à Sainte-Foy. Entre autres activités communes, nous avons voyagé à travers l'Amérique dans un véhicule récréatif (Gabrielle aimant avoir toutes ses petites choses avec d'elle, c'était la formule rêvée).

Q. Durant ces années vous vous occupez d'activités de pastorale dans la paroisse Saint-Denis.

R. Je me suis occupé de liturgie, du choix de lecteurs et des lectures pour les offices de la communauté paroissiale. Nous avions des réunions mensuelles pour organiser des activités, de l'aide aux ma-

lades, ainsi de suite. Depuis quelques années, j'ai cessé ces activités, pour des raisons de santé. Depuis mon opération pour un pontage en 1999, j'ai dû modérer mes activités. Compte tenu de mon âge et de mon état depuis cette intervention, Gabrielle, plus jeune et plus en forme, s'occupe très bien de moi. Nous sommes très heureux.

Q. En effet, ce bonheur me semble réel et exemplaire ! J'aimerais vous poser deux dernières questions, l'une ayant trait au bilan et à la critique que vous pourriez faire des changements survenus dans l'école québécoise depuis votre retrait de ce milieu; la seconde, à propos de votre foi religieuse : Vous avez, très jeune, pris des engagements religieux ; à cinquante-cinq ans, vous avez quitté votre communauté religieuse pour des raisons que vous nous avez bien expliquées, mais qui n'avaient rien à voir avec la perte de la foi. Comment vivez-vous cette foi aujourd'hui ?

R. Je me refuse de porter des jugements sur des situations que je ne connais pas suffisamment, dont celle de l'école québécoise de maintenant. Je ne suis pas un nostalgique. Je crois à l'évolution et au besoin d'adapter les institutions aux réalités nouvelles. Quant à ma foi chrétienne, je rappelle le fait qu'en quittant la communauté, je n'étais plus en harmonie avec les règles de mes supérieurs, je ressentais certains remords, habitué à l'obéissance et considérant mes vœux comme quelque chose de sacré. Mais ayant bien réfléchi, je sentais que je serais

beaucoup plus libre de pratiquer ma foi comme je l'entendais. Le ritualisme qui se pratiquait dans les communautés religieuses ne me convenait plus. La méditation et la prière sont devenues pour moi plus vraies et plus libres. Je lis régulièrement les Évangiles où je retrouve les enseignements nécessaires à ma foi. Dans mes prières, constamment je reviens à la prière du Christ : le Notre Père. C'est ma prière fondamentale. Pour revenir aux vœux tels qu'ils ont été considérés durant des siècles, c'était presque une forme d'esclavage. Je pourrais dire des choses très dures sur ces pratiques qui aliénaient des êtres humains. On peut comprendre que dans l'Histoire, on ait inventé de telles formes de vie. Les sociétés étaient ainsi faites. Mais aujourd'hui, si ces communautés veulent survivre, elles doivent dé-poussiérer leurs règles. Je prends pour exemple les engagements tels des vœux perpétuels prononcés à l'âge de vingt-cinq ans. Comment concilier ce choix avec les expériences de vie et l'évolution psychologique des personnes ? Des vœux perpétuels pourraient par exemple être transformés en vœux renouvelés pour un période plus courte, comme cela se fait dans certains cas.

J'espère que ça répond à vos questions.

Oui, merci beaucoup pour cet entretien. Je sais que vos propos ont déjà suscité beaucoup d'intérêt chez les collègues. Ceux-ci apprécieront dans ce dernier entretien votre chaleureuse présence, que j'attribue à la rare hauteur de vos qualités intellectuelles et morales. ■

par Fernand VILLEMURE

1- Année impaire, 2003, notre association tiendra sa **Foire du livre** au cégep les 22 et 23 octobre. Il est encore temps de donner vos livres inutilisés pour les remettre en circulation et par la même occasion servir une noble cause. Notre collègue, André Paquet au **652-8726**, responsable de cet événement, accepte vos dons et aussi votre travail bénévole, afin de le préparer et le tenir avec autant de succès que celui de 2001.

2- Certains collègues ont dans certains domaines une expertise qu'ils auraient avantage à nous faire connaître. Parfois la timidité peut les retenir de se manifester. Or si vous souhaitez faire connaître celle de quelques-uns d'entre eux, veuillez nous en faire part ; il serait intéressant de diffuser dans nos pages que Untel est particulièrement habile à travailler le bois, à utiliser l'ordinateur, à dessiner ou peindre, que Unetelle jardine bio avec efficacité, fait du bénévolat dans un organisme qui vient en aide aux jeunes ou aux vieux, etc... Communiquez votre souhait à Fernand Villemure, au 658-1689 ou par courriel, à fervil@globetrotter.net

3- La date de **tombée** du prochain numéro de Carrefour, le N° 20, est fixée au jeudi 27 novembre.

4- N'oubliez pas le rendez-vous pour

déjeuner ensemble, le 2^e jeudi de chaque mois au restaurant Pacini des 4 Bourgeois. Les prochains : 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre.

5- Invitation est faite à tous ceux qui auraient oublié de payer leur cotisation à notre association, **cotisation** (15\$ pour tous, sauf les nouveaux retraités, 7.50\$) due depuis la dernière assemblée générale en mai, de le faire aussitôt que possible en faisant parvenir leur chèque à Roland Legendre à la case 356 du Casier postal du Cégep.

6- Vous pouvez rejoindre les membres du **Conseil de l'association**, dont la photo et les noms apparaissent au début de ce numéro, aux coordonnées suivantes :

Louis Deschambault, au 653-4207, ou ldchambo@mediom.qc.ca

Roland Legendre, au 653-7470, ou rolandlegend@aol.com

Lucie Robertson, au 658-5516, ou lucie.robertson@videotron.ca

Rodrigue Gagnon, au 651-3409, ou jorod@sympatico.ca

Alberte Arsenault, au 653-6466, ou pichet@videotron.ca

Bill Donnelly, au 656-0421, ou bill-ann@sympatico.ca

Fernand Villemure, au 658-1689, ou fervil@globetrotter.net